

taine proportion de vaisseaux, dont l'armement feroit ordonné. On assure que le baron Stael de Holstein, ci-devant ambassadeur de Suede en France, qui se trouve maintenant à Coppenhague, est le négociateur dans cette affaire.

Le tribunal-suprême de justice de Suede continue assidument l'instruction du procès ou plutôt les interrogatoires des personnes qui ont été arrêtées comme suspectes d'avoir trempé dans la conjuration. Tout ce qu'on fait jusqu'à présent de cette affaire, est qu'elle est beaucoup plus compliquée qu'on ne l'avoit présumé, tant pour ce qui regarde les circonstances, que les personnes qui y ont eu une part directe ou indirecte. Le général baron d'Armfelt, qui avoit défavoué dans les feuilles publiques la part qu'on lui attribuoit dans cette conspiration, a quitté précipitamment Naples, sans qu'on sache où il s'est retiré. Il vient d'émaner contre ce seigneur une citation dont voici la teneur.

„ Nous, comte Charles-Axel de Wachtmeister, drott du royaume de Suede, chancelier de l'université de Lund, chevalier des ordres, & président du tribunal-royal de la cour, siégeant à Stockholm : & nous, vice-président, conseillers & assesseurs du dit tribunal : savoir faisons : que par requête officielle que nous a présenté le Sr. Orbom, avocat & procureur-fiscal de ce tribunal, il nous a donné à connoître que, dans le cours des informations faites relativement au procès pour crime de haute-trahison, actuellement pendant au dit tribunal, il s'est présenté des indices, qui, d'après des Lettres écrites de différens endroits dans l'étranger, par M. le baron Gustave-Maurice d'Armfelt, grand-gouverneur, lieutenant-général, premier-gentilhomme de la chambre du roi, son ministre-plénipotentiaire en Italie, chevalier de ses ordres, comme aussi de ceux de l'Eléphant & de St. André, indiquent